

1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Primer K 200

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Pour le prétraitement des surfaces
Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WEICON Inc.
Rue/B.P.: 20 Steckle Place, Unit 20
Place, Lieu: Kitchener, Ontario N2E 2C3, CA
WWW: www.weicon.ca
E-mail: info@weicon.ca
Téléphone: +1-519-896-5252
Télécopie: +1-519-896-5254
Service responsable de l'information:
Product-Safety-Department
Téléphone: +49(0)251 / 9322 - 0, Email: msds@weicon.de

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication – Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789**Transport:****Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789**

2. Identification des dangers

Aperçu de cas d'urgence

Aspect: Forme: liquide
Couleur: incolore
Odeur: Odeur de solvant
Classification: Flam. Liq. 2; Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2A; STOT SE 3; Asp. Tox. 1; Aquatic Chronic 3;
Symboles de danger:Mention d'avertissement: **Danger**Mentions de danger: Liquide et vapeurs très inflammables.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

Primer K 200

Numéro de matière 135502

Page:

2 de 11

Conseils de prudence:

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/au savon.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Traitement spécifique (voir ' Premiers secours ' sur cette étiquette).
NE PAS faire vomir.
En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés.
En cas d'incendie: Utiliser jet d'eau en aspersion, mousse résistante à l'alcool, poudre d'extinction, dioxyde de carbone pour l'extinction.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

Dangers non classés ailleurs

A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.
L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.
Effet narcotique en cas de doses élevées.
voir section 11: Informations toxicologiques

3. Composition / Informations sur les composants

Spécification chimique: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Primer K 200

Numéro de matière 135502

Page: 3 de 11

Composants pertinents:

n°CAS	Désignation	Teneur	Classification
CAS 67-63-0	Isopropanol	50 - 99 %	Flam. Liq. 2. Eye Irrit. 2A. STOT SE 3.
CAS 64742-49-0	Naphta léger (pétrole), hydrotraité, exempts de butadiène	15 - 25 %	Flam. Liq. 2. Skin Irrit. 2. STOT SE 3. Asp. Tox. 1. Aquatic Chronic 2.
CAS 546-68-9	Tétraisopropanolate de titane	< 2 %	Flam. Liq. 3. Eye Irrit. 2A.

Indications complémentaires:

Indication sur Naphta léger (pétrole), hydrotraité:
Teneur en: benzène: < 0.1%, cyclohexane: < 25%, n-hexane: < 5%

4. Premiers secours

- Informations générales:** Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- En cas d'inhalation:** Transporter la personne atteinte à l'air frais; si nécessaire utiliser un appareil respiratoire ou administrer de l'oxygène. Consulter aussitôt un médecin.
En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.
- Après contact avec la peau:** Enlever mécaniquement (p. ex. éponger les parties de la peau affectées avec du coton ou de la cellulose) et laver ensuite abondamment avec de l'eau et un détergent doux.
En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.
- Contact avec les yeux:** Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.
- Ingestion:** Ne pas provoquer de vomissement. Appeler aussitôt un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.
L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.
Effet narcotique en cas de doses élevées.

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Point éclair/plage d'inflammabilité:**
-30 °C
- Température d'auto-inflammabilité:**
Aucune donnée disponible
- Agents d'extinction appropriés:**
Jet d'eau en aspersion, mousse résistante à l'alcool, poudre d'extinction, dioxyde de carbone.
- Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:**
Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs très inflammables.

Les vapeurs forment avec l'air des mélanges explosibles, plus lourds que l'air.

Les vapeurs s'épanchent sur de grandes surfaces et peuvent provoquer des incendies et retours de flamme.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires:

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion. Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone.

Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Ne pas inspirer les vapeurs. Éviter le contact avec la substance.

En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Assurer une aération suffisante. Porter un équipement de protection approprié. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

Interdire l'accès de la zone en danger dans le sens du vent et alerter les riverains.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Précautions en matière d'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations. Danger d'explosion!

En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13).

Veiller au retour de flamme. Nettoyer soigneusement la zone polluée.

En cas de quantités importantes: recueillir le produit mécaniquement. Utiliser un équipement antistatique pour pomper. Utiliser des appareils protégés contre l'explosion et des outils qui ne lancent pas d'étincelles.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Les vapeurs forment avec l'air des mélanges explosibles, plus lourds que l'air. Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Ne pas inspirer les vapeurs.

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection approprié. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation pour empêcher une accumulation de vapeur.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016
Version: 2
Langue: fr-CA,US
Date d'édition: 11/août/2016

Primer K 200

Numéro de matière 135502

Page: 5 de 11

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Dans des récipients remplis partiellement peuvent se former des mélanges explosifs.

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.
A stocker en position debout. Protéger du gel.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec acides, alcalis ou agents oxydants.
Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
67-63-0	Isopropanol	Canada, Alberta: OEL 15 min	984 mg/m ³ ; 400 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	492 mg/m ³ ; 200 ppm
		Canada, BC: OEL STEL	400 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	200 ppm
		Canada, Québec: VECD	1230 mg/m ³ ; 500 ppm
		Canada, Québec: VEMP	985 mg/m ³ ; 400 ppm
		EUA: ACGIH: STEL	984 mg/m ³ ; 400 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	492 mg/m ³ ; 200 ppm
		EUA: NIOSH: STEL	1225 mg/m ³ ; 500 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	980 mg/m ³ ; 400 ppm
EUA: OSHA: TWA	980 mg/m ³ ; 400 ppm		

Valeurs limites biologiques:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil	Paramètre	Échantillonnage
67-63-0	Isopropanol	EUA: ACGIH-BEI, urine	40 mg/L	Acetone in urine	end of shift at end of workweek

Contrôle de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Protection individuelle

Protection yeux/visage Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.

Protection de la peau Porter des vêtements de protection antistatiques et ignifuges.

Primer K 200

Numéro de matière 135502

Page:

6 de 11

Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138.

Type de gants: Caoutchouc butyle

Épaisseur du revêtement: 0.7 mm

Période de latence: >480 min

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.

Utiliser un filtre contre les vapeurs de liaisons organiques à point d'ébullition bas conforme à OSHA Standard - 29 CFR: 1910.134 ou ANSI Z88.2.

En cas d'une exposition prolongée, utiliser un appareil respiratoire autonome.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Forme: liquide Couleur: incolore
Odeur:	Odeur de solvant
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	60 °C
Point éclair/plage d'inflammabilité:	-30 °C
Vitesse d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Liquide et vapeurs très inflammables.
Limites d'explosibilité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): 1.10 Vol% LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): 12.00 Vol%
Tension de vapeur:	246 hPa (20)
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	0.77 g/mL (20)
Solubilité dans l'eau:	partiellement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Décomposition thermique:	Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.
Propriétés explosives:	Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Température d'ignition:	> 200 °C
Teneur en solvant:	98.2 %

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Stabilité chimique:	Stable si stocké dans les conditions prévues.

Possibilité de réactions dangereuses

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

Réagit avec les acides, alcalis et des agents oxydants.

Conditions à éviter:

Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.

Protéger des radiations solaires directes.

Protéger de l'humidité.

Matières incompatibles:

Acides, alcalis, agents oxydants

Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.

Produits de décomposition dangereux:

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique:

Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

Effets toxicologiques:

Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2 = Provoque une irritation cutanée.

Endommagement/irritation des yeux: Eye Irrit. 2A = Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Manque de données.

Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3 = Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1 = Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Primer K 200

Numéro de matière 135502

Page:

8 de 11

Autres informations:

Indication sur Isopropanol:

DL50 Rat, par voie orale: 5840 mg/kg bw (OECD 401)

DL50 Lapin, dermique: 13900 mg/kg bw (OECD 402)

CL50 Rat, par inhalation: > 100 mg/L/6h (OECD 403)

Pour un effet cancérogène:

IARC Rating: Group 3

OSHA Carcinogen: not listed

NTP Rating: not listed

Indication sur Naphta léger (pétrole), hydrotraité:

DL50 Rat, par voie orale: 5000 mg/kg bw (OECD 401)

CL50 Rat, par inhalation: 5 mg/L/4h (OECD 403)

Indication sur n-hexane:

DL50 Rat, par voie orale: 5000 mg/kg bw (OECD 401)

DL50 Lapin, dermique: 2000 mg/kg bw (OECD 402)

CL50 Rat, par inhalation: 5000 ppm/24h (OECD 403)

Symptômes

Nausée, vomissement

L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.

Effet narcotique en cas de doses élevées.

Après contact avec la peau:

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Toxicité aquatique:

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Indication sur Isopropanol: Effet toxique pour poissons et plancton.

Toxicité pour les algues:

EC50 algues vertes: >100 mg/L/72h.

Toxicité bactérienne:

EC5 Pseudomonas putida: 1050 mg/L/16h.

Toxicité pour la daphnia:

EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): 9714 mg/L/48h.

Toxicité pour le poisson:

CL50 Lepomis macrochirus (perche soleil bleu): 1400 mg/L/96h.

CL50 Test sur le leuciscus idus: 8970 mg/L/48h.

CL50 Tête de boule: 9640 mg/L/96h.

Indication sur Naphta léger (pétrole), hydrotraité: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité pour le poisson: CL50 Oncorhynchus mykiss: 8,41 mg/L/96h (OECD 203).

Toxicité pour la daphnia: EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): 4,7 mg/L/48h (OECD 202).

Toxicité pour les algues: EC50 Pseudokirchneriella subcapitata (algue verte): 12,4 mg/L/72h (OECD 201).

Indication sur hexane: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Toxicité pour la daphnia: EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): 2,1 mg/L/48h.

Toxicité pour le poisson: CL50 Tête de boule 2,5 mg/L/96h.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Primer K 200

Numéro de matière 135502

Page:

9 de 11

Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Biodégradabilité:
Indication sur Isopropanol: Le produit est facilement biodégradable.
Indication sur Naphta léger (pétrole), hydrotraité: Le produit est biodégradable.
Indication sur hexane: La substance flotte à la surface de l'eau.
Des mélanges explosibles peuvent se former avec l'air à la surface de l'eau.
Facteur de bioconcentration (FBC): 242 - 453

Indications diverses relatives à l'écologie

Teneur en composés organiques volatils (VOC):
98.2 % en poids = 756.3 g/L
Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

13. Considérations relatives à l'élimination**Produit**

Recommandation: Eliminer ce produit comme déchet dangereux. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

14. Informations relatives au transport**USA: Department of Transportation (DOT)**

Identification number: UN1993
Désignation technique spécifique: UN 1993, liquides inflammables, n.s.a. (Isopropanol, naphtes)
Hazard class or Division: 3
Groupe d'emballage: II
Labels: 3
Symboles: G
Dispositions particulières: IB2, T7, TP1, TP8, TP28
Packaging – Exceptions: 150
Packaging – Non-bulk: 202
Packaging – Bulk: 242
Quantity limitations – Passenger aircraft / rail: 5 L
Quantity limitations – Cargo only: 60 L
Vessel stowage – Location: B

**Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)**

UN Number: UN1993
Shipping name: UN 1993, Matières liquides inflammables, n.s.a (Isopropanol, naphtes)
TDG class: 3
Packing group: II
Special provisions: 16, 150
Explosive limit and limited quantity index: 1 L
Passenger carrying road or rail index: 5 L



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

Primer K 200

Numéro de matière 135502

Page: 10 de 11

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU:	UN 1993
Désignation technique spécifique:	UN 1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Isopropyl alcohol, naphtha)
Class or division, Subsidiary risk:	Class 3, Subrisk-
Groupe d'emballage:	II
Numéro EmS:	F-E, S-E
Dispositions particulières:	274
Quantités limitées:	1 L
Excepted quantities:	E2
Conditionnement - Instructions:	P001
Conditionnement - Réglementations:	-
IBC - Instructions:	IBC02
IBC - Réglementations:	-
Instructions réservoirs - IMO:	-
Instructions réservoirs - UN:	T7
Instructions réservoirs - Réglementations:	TP1, TP8, TP28
Arrimage et manutention:	Category B.
Propriétés et observations:	-
Polluant marin:	non
Groupe de ségrégation:	none

Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification:	UN 1993
Désignation technique spécifique:	UN 1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Isopropyl alcohol, naphtha)
Class or division, Subsidiary risk:	Class 3
Groupe d'emballage:	II
Étiquette de danger:	Flamm. liquid
Excepted Quantity Code:	E2
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Pack.Instr. Y341 - Max. Net Qty/Pkg. 1 L
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 353 - Max. Net Qty/Pkg. 5 L
Avion cargo uniquement:	Pack.Instr. 364 - Max. Net Qty/Pkg. 60 L
Dispositions particulières:	A3
Emergency Response Guide-Code (ERG):	3H

15. Règlements

Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible

Directives nationales - U.S. Federal Regulations

Isopropanol:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Carcinogen Status: IARC Rating: Group 3 OSHA Carcinogen: not listed NTP Rating: not listed NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0359
Naphta léger (pétrole), hydrotraité, exempts de butadiène:	TSCA Inventory: listed; UVCB TSCA HPVC: not listed TSCA: listed - UVCB
Tétraisopropanolate de titane:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed

Primer K 200

Numéro de matière 135502

Page: 11 de 11

Directives nationales - U.S. State Regulations

Isopropanol:

Idaho Air Pollutant List:

Title 585: AAC: 49 -- EL: 65.3 -- WEL: 980 -Title 586: -

Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6 F9

Minnesota Haz. Substance:

Codes: ANO -- Ratings: 7.84 -- Status: Title III. TRI.

New Jersey RTK Hazardous Substance:

DOT: 1219 - Sub No.: 1076 - TPQ: -

Pennsylvania Haz. Substance code: E

Washington Air Contaminant:

TWA: 400 ppm - 980 mg -- STEL: 500 ppm - 1225 mg

16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 50 - 99 % Isopropanol, 15 - 25 % Naphta léger (pétrole), hydrotraité, exempts de butadiène, < 2 % Tétraisopropanolate de titane. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:

Health: 2 (Moderate)

Fire: 3 (Serious)

Reactivity: 1 (Slight)

HMIS Version III Rating:

Health: 2 (Moderate)

Flammability: 3 (Serious)

Physical Hazard: 1 (Slight)

Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	2
FLAMMABILITY	3
PHYSICAL HAZARD	1
	X

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1: Mise à jour d'ordre général

Créée:

19/janv./2016

Service responsable de la fiche technique

Responsable:

voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.